

TABLEAU COMPARATIF

Texte adopté par le Sénat	Texte adopté par l'Assemblée nationale	Propositions de la Commission
<p>Proposition de loi tendant à modifier l'article 6 <i>ter</i> de l'ordonnance n° 58-1100 du 17 novembre 1958 relative au fonctionnement des assemblées parlementaires</p>	<p>Proposition de loi tendant à modifier l'article 6 <i>ter</i> de l'ordonnance n° 58-1100 du 17 novembre 1958 relative au fonctionnement des assemblées parlementaires</p>	<p>Proposition de loi tendant à modifier l'article 6 <i>ter</i> de l'ordonnance n° 58-1100 du 17 novembre 1958 relative au fonctionnement des assemblées parlementaires</p>
Article 1 ^{er}	Article 1 ^{er}	Article 1 ^{er}
..... ...	Conforme
Article 2	Article 2	Article 2
La date d'entrée en vigueur de la présente loi est fixée au 1 ^{er} octobre 2001.	Supprimé	Suppression maintenue
Article 3	Article 3	Article 3
..... ...	Conforme
	<i>Article 4 (nouveau)</i>	Article 4
	La présente loi entrera en vigueur à compter du prochain renouvellement général de l'Assemblée nationale.	<i>(Sans modification)</i>